



## **Journée mondiale du don d'organes et de la greffe le 17 octobre 2017**

### **TRANSPLANT QUÉBEC**

#### **RAPPELLE À CHAQUE CITOYEN L'IMPORTANCE DE FAIRE CONNAÎTRE SA VOLONTÉ EN FAVEUR DU DON D'ORGANES ET D'EN PARLER AVEC SES PROCHES**

**Montréal, le 14 octobre 2017** – À l'approche de la *Journée mondiale du don d'organes et de la greffe*, qui aura lieu le 17 octobre 2017, Transplant Québec invite de nouveau la population à passer à l'action en joignant le mouvement de solidarité en faveur du don d'organes. L'organisme tient aussi à remercier chaleureusement la Ville de Montréal et son maire, M. Denis Coderre, qui, à l'instar de plusieurs autres municipalités du Québec, appuie la cause du don d'organes et de la transplantation. En effet, l'hôtel de ville de Montréal sera illuminé en vert dès le coucher du soleil le 17 octobre, et ce, afin de mobiliser les citoyens à la cause du don d'organes.

« Je suis heureux et fier d'avoir pu contribuer à la cause du don d'organes, une cause noble et importante qui touche des milliers de personnes, que ce soit des personnes en attente d'une transplantation, des personnes transplantées ou des familles de donneurs. J'encourage tous les citoyens à parler de ce sujet avec leurs proches, puis à confirmer leur décision par écrit. Leur geste peut faire une différence extraordinaire dans la vie de nombreuses personnes. », a déclaré le maire de Montréal, M. Denis Coderre.

« Les efforts déployés au fil des ans pour accroître le don d'organes et de tissus portent fruit puisque 4 Québécois sur 10 ont officialisé leur consentement dans l'un des registres du Québec. C'est bien, mais, pour les quelque 800 personnes en attente, il est essentiel que chacun, quel que soit son âge et sa condition, parle du don d'organes en famille, entre amis ou au boulot, qu'il informe ses proches de sa volonté et qu'il confirme sa décision par écrit dans un des registres. Ce simple geste peut sauver jusqu'à 8 vies. », a pour sa part indiqué M. Louis Beaulieu, directeur général de Transplant Québec.

#### **Nombre d'inscriptions dans l'un des deux registres (au 30 septembre 2017)**

- 2 903 411 inscriptions dans le registre de la Régie de l'assurance maladie du Québec
- 1 558 136 inscriptions dans le registre de la Chambre des notaires du Québec (dont 85 % sont des consentements)

#### **Comment signifier son consentement au Québec**

Il y a non pas une, deux, mais bien trois façons de le faire :

- en signant le formulaire *Consentement au don d'organes et de tissus* de la Régie de l'assurance maladie du Québec (joint à l'avis de renouvellement de la carte d'assurance maladie). On peut aussi commander son formulaire en composant le 1 800 561 9749;
- en rencontrant son notaire pour faire inscrire son consentement (ou son refus) au *Registre des consentements au don d'organes et de tissus* de la Chambre des notaires du Québec;
- en signant l'autocollant de consentement à apposer à l'endos de la carte d'assurance maladie lors du renouvellement de sa carte d'assurance maladie ou en le commandant sur le site *Signez don!* [www.signezdon.gouv.qc.ca](http://www.signezdon.gouv.qc.ca)

En posant ce geste, une personne peut sauver jusqu'à 8 vies et redonner la santé à 15 autres personnes.

### **Saviez-vous que...**

Avant de considérer le don d'organes et de tissus, l'équipe médicale fera tout ce qui est possible pour sauver la vie d'une personne. Les intervenants en don d'organes interviennent uniquement après que les tentatives pour sauver la vie des patients aient échoué. Le diagnostic de décès est posé par deux médecins non reliés au processus de transplantation et le consentement au don d'organes et de tissus doit être confirmé.

Toute personne, peu importe son âge, son orientation sexuelle ou sa religion, peut devenir potentiellement un donneur d'organes et de tissus à son décès. Transplant Québec et l'équipe médicale évaluent la condition physique générale du donneur au moment du décès afin de déterminer quels organes pourront être prélevés. Le donneur le plus âgé au Québec avait 88 ans; la personne qui a été transplantée vit depuis plus de 10 ans et elle est en bonne santé.

Les donneurs d'organes sont rares. À peine 1 personne sur 100 décédant à l'hôpital est un donneur potentiel d'organes. C'est environ 300 donneurs potentiels par année au Québec si toutes les conditions favorables étaient réunies chaque fois.

### **Le don d'organes au Québec (au 31 décembre 2016)**

- Nombre de donneurs : 170
- Nombre de personnes transplantées : 480
- Nombre de personnes en attente : 841

### **À propos de Transplant Québec**

Avec pour finalité de sauver des vies ou d'améliorer l'état de santé des personnes qui ont besoin d'une transplantation, Transplant Québec, sur mandat du ministre de la Santé et des Services sociaux, coordonne le processus de don d'organes, assure l'équité d'attribution des organes, soutient l'amélioration des pratiques cliniques par la concertation et la mobilisation des partenaires et fait la promotion du don d'organes dans la société. Ainsi, Transplant Québec contribue activement à ce que le plus grand nombre possible de Québécois et de Québécoises en attente d'un organe puissent bénéficier d'une transplantation.

- 30 -

### **Source et renseignements :**

Doris Prince  
Chef du service des communications  
et relations publiques  
Transplant Québec  
514 286-1414, poste 216 / 514 349-0752

Diane Jeannotte  
514 772-8019